

## ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE



### CSPE : des économies sur votre facture d'électricité sont possibles

Sur vos factures d'électricité, la CSPE (contribution au service public de l'électricité) peut représenter jusqu'à 25% de votre facture totale.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, une réforme de la fiscalité énergétique offre la possibilité de bénéficier d'un taux réduit de la CSPE pour les entreprises électro-intensives\*.

De nombreuses PMI, autrefois inéligibles, peuvent aujourd'hui en bénéficier avec une **économie minimum de 15€/MWh consommé**.

Les modalités de remboursement relatives à la CPSE prévoient également la possibilité de solliciter le remboursement de la CSPE avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

➔ **Pour vérifier votre éligibilité et bénéficier d'un taux réduit de la CSPE, contactez sans tarder votre conseiller CCI.**

Avec la réalisation d'une visite énergie, il vous apportera un plan d'actions de réduction de vos consommations énergétiques, analysera vos factures d'électricité et vous donnera les clés pour réduire celles-ci.

\* Avant la réforme, le caractère électro-intensif d'une entreprise était réservé aux entreprises fortement consommatrices (seuil de 7 GWh de consommation).

Aujourd'hui pour être considéré comme électro-intensif, il faut que le montant payé au titre de la CSPE soit supérieur à 0.5% de la valeur ajoutée au sens de la CSPE.



### 5<sup>ème</sup> Colloque Déchets en Occitanie « Actualités – Nouveautés – Bonnes Pratiques »

Ce colloque, organisé par l'ORDECO (ex-ORDIMIP), l'ADEME et la CCI de Toulouse, répond au besoin d'information des collectivités et des entreprises devant les nombreuses évolutions réglementaires qui multiplient les filières de valorisation des déchets et amènent, petit à petit, les acteurs à s'orienter vers le modèle plus vertueux de l'économie circulaire.

Cette journée permettra au plus grand nombre de s'informer et surtout d'échanger sur les différentes thématiques d'actualités sur les déchets et leur mise en œuvre en région Occitanie.

- La matinée permettra au travers des trois tables rondes de faire un point global national et régional sur les déchets et l'économie circulaire avec, notamment, l'actualité sur la planification. Les services de l'État présenteront les évolutions réglementaires et les grandes orientations. Enfin, des acteurs régionaux nous feront part de leurs solutions quant à la gestion des déchets organiques.
- L'après-midi sera articulée autour de trois ateliers, Collectivités, Bâtiment et Travaux Publics, Filières à Responsabilité Élargie du Producteur, qui se dérouleront simultanément

Le 16 novembre 2017 au Palais Consulaire de la CCI de Toulouse

Programme et inscription



### **Forum Qualité & Performance Occitanie : « Compétitivité : faites la différence grâce à la Qualité ! »**

La CCI Occitanie et les CCI territoriales de la région, l'AFQP Occitanie et le Groupe AFNOR organisent, le 30 novembre prochain de 9h00 à 17h30, la 3<sup>ème</sup> édition du Forum Qualité & Performance qui s'étend pour la première fois à la nouvelle région Occitanie.

Conférence, ateliers, échanges et débats rythmeront cette journée. Le Forum est un lieu privilégié d'information, de veille et d'échange, destiné aux dirigeants de PME, fonctions qualité, représentants de donneurs d'ordres, experts, auditeurs, ...

Plus de 600 professionnels ont participé aux deux premières éditions, rejoignez-nous pour cette nouvelle édition 2017 !

Le 30 novembre 2017 à Toulouse Business School ENTIORE

[Programme et inscription](#)

## **ACTUALITES REGIONALES**



### **Le Bassin Adour-Garonne face au triple défi de la qualité de l'eau, du climat et des réductions budgétaires**

Le Comité de bassin et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont fait le point sur 50 ans d'actions pour la qualité des eaux et pointé les défis à venir. 43 % des eaux sont en bon état. 800 millions de mètres cubes d'eau viendront à manquer en 2050

[Plus d'informations](#)

### **Les ambitions de pôle de compétitivité Aqua-Valley pour répondre aux enjeux de la filière de l'eau**

Les 3 clusters occitans de l'eau, le pôle de compétitivité EAU, SWELIA et WSM fusionnent et rassemblent leurs dynamiques et ambitions en regroupant leurs compétences en matière d'innovation, d'animation de la filière française de l'eau et d'internationalisation de leur savoir-faire.

[Plus d'informations](#)

### **Candidatez à l'appel à projets régional "Ec'Eau Tourisme" !**

Avec l'appel à projets « Ec'eau Tourisme », doté d'une enveloppe de 1 M€, la Région souhaite favoriser l'émergence de **démarches innovantes ou exemplaires en matière d'utilisation économe de la ressource en eau ou de sa préservation au sein des infrastructures touristiques** : réalisation de diagnostics de consommation et mise en place de dispositifs « hydro-économiques », de dispositifs permettant l'optimisation de l'arrosage des espaces verts ou du remplissage de piscines, réutilisation des eaux, choix d'espèces méditerranéennes peu consommatrices en eau, modification des pratiques de désherbage, actions de formation des employés ou de sensibilisation de la clientèle, etc.

[Plus d'informations](#)

### **Message, un système de surveillance de la qualité de l'eau**

Cofinancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, MESSAGE (Matières En Suspension des bassins versants Adour-Garonne) est un réseau de surveillance en continu de la qualité des eaux. Il permet de suivre les flux de polluants issus des fleuves du bassin. Aujourd'hui, les données sont accessibles en ligne.

[Plus d'informations](#)

### **Coup d'envoi du projet Demeter sur la zone aéroportuaire de Toulouse**

Dans la lignée de son Plan Climat Energie Territorial, Toulouse Métropole est à l'initiative du projet Demeter, lancé ce 4 octobre. Objectif : fédérer trente partenaires autour d'un développement des plateformes aéroportuaire et aéronautique respectueux de l'environnement.

[Plus d'informations](#)

### **Tarmac Aerosave : quand économie circulaire et aéronautique se donnent la main**

Créée par Airbus, Suez et Safran, cette entreprise allie services de stockage, maintenance et démantèlement d'avions, sur ses deux sites de Tarbes et de Teruel (Espagne). Après dix ans d'existence, elle emploie 200 personnes et réalise 42 millions de chiffre d'affaires.

Elle se dote d'un troisième site en s'installant dans un ancien bâtiment militaire de l'aéroport Toulouse-Francazal qui servira de hangar de stockage et de maintenance pour des monocouloirs.

[Plus d'informations](#)

### **Notre avenir passe par l'eau, une plaquette sur le changement climatique**

L'Agence vient d'éditer un nouveau document, dédié au diagnostic des impacts du changement climatique et du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) en cours d'élaboration sur le bassin.

[Plus d'informations](#)



### **La plate-forme PICTO Occitanie est désormais accessible à tous.**

Un espace thématique dédié à l'énergie est en cours de construction.

Il présentera l'ensemble des données régionales relatives à l'énergie : l'efficacité énergétique, la transition énergétique, les énergies renouvelables, les documents de planification (SRCAE, SRE...). Des exemples d'exploitation des données y ont également été publiés.

[Plus d'informations](#)

### **Interview d'Agnès Langevine sur Actu Environnement : « La région à énergie positive ne doit pas rester un slogan politique »**

L'Occitanie ambitionne de produire plus d'énergie qu'elle n'en consommera d'ici 2050. Pour y parvenir, elle devra réduire drastiquement ses consommations et déployer fortement les ENR. Mais il faudra, auparavant, mobiliser l'ensemble des acteurs

[Plus d'informations](#)

### **Retour sur la journée « Matériaux pour le stockage de l'énergie »**

Le stockage de l'énergie est une clef stratégique pour atteindre les objectifs d'une région à énergie positive. Le 19 septembre dernier, une soixantaine de personnes, dont la moitié d'entreprises, se sont retrouvées sur le site du Biopark Sanofi pour échanger sur le thème des Matériaux pour le stockage de l'énergie. La journée technologique était organisée par Madeeli, le pôle de compétitivité Derbi et l'Institut Carnot Chimie Balard Cirimat, en partenariat avec Transferts et le pôle européen de la Céramique.

[Plus d'informations](#)



### **La SQVT plébiscitée en Occitanie**

Avec 10 événements organisés dans 6 départements, 2 entreprises engagées, 9 partenaires mobilisés et plus de 700 personnes touchées, la 14<sup>ème</sup> Semaine pour la qualité de vie au travail a affiché une belle réussite.

Le réseau des CCI s'est particulièrement mobilisé à cette occasion avec l'organisation de 3 événements et la participation de la CCI Occitanie au colloque régional sur « Management de qualité, qualité de vie au travail et formation continue »

[Plus d'informations](#)

**PRST3 : une série de 4 webinaires pour impulser en région la Qualité de vie au travail**

Le réseau Anact-Aract propose quatre rendez-vous en ligne de 30 mn pour mettre en œuvre de façon concrète et opérationnelle une démarche QVT en entreprise.

Préparée par les experts de l'Anact et des Aract, cette série de webinaires s'adresse tout particulièrement aux acteurs en charge des ressources humaines, des relations sociales, de la prévention des risques professionnels et de la conduite du changement.

[Plus d'informations](#)

**Rejoignez le dispositif « SystemIC : Transformation Digitale » pour accorder performance économique et humaine**

Pour faire de l'innovation technologique le levier d'une meilleure performance économique et sociale, le Pôle Aerospace Valley et l'Aract Occitanie animent un dispositif d'accompagnement qui vise à préparer les TPE-PME de la région à la transition technologique, organisationnelle et humaine à venir :

- Moderniser l'organisation pour réduire les délais tout en préservant l'autonomie des salariés,
- Suivre la production en temps réel pour être plus réactif tout en maintenant la motivation des salariés,
- Investir dans de nouvelles technologies numériques (automatisation, digitalisation...) tout en fidélisant les salariés

[Plus d'informations](#)

**Le recueil des statistiques 2016 des AT/MP en Midi-Pyrénées vient de paraître**

Le département Prévention / Tarification des Risques Professionnels de la Carsat Midi-Pyrénées édite un recueil annuel des statistiques régionales des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Les chiffres publiés dans ce recueil correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2016.

[Plus d'informations](#)

**Forum Qualité & Performance Occitanie 2017, c'est parti !**

« **Compétitivité : faites la différence grâce à la Qualité !** », tel sera le fil conducteur de la 3<sup>ème</sup> édition du Forum Qualité & Performance Occitanie, organisé par la CCI Occitanie, le groupe AFNOR et l'AFQP Occitanie, le 30 novembre prochain à Toulouse. Assistez à cette journée pour bénéficier des interventions d'experts et des témoignages d'entreprises et comprendre comment les démarches qualité peuvent contribuer à relever les challenges de la compétitivité prix et hors-prix !

[Plus d'informations](#)

**Savco : l'éthique au service de la société**

Spécialisée dans la production industrielle et de services en chaudronnerie lourde, l'entreprise Savco a développé une démarche éthique et responsable et est membre du Global compact France. Ce réseau qui compte 1100 entreprises veut mettre en avant le développement plus durable des territoires et valoriser les bonnes pratiques de responsabilité sociétale.

L'entreprise SAVCO a participé au tour de France du Global Compact qui a fait étape dans les locaux de Toulouse Business School à Toulouse le 12 octobre dernier, en partenariat avec la CCI Occitanie.

[Plus d'informations](#)

**Envie de partager votre actualité ?**

La newsletter et le site web de l'Observatoire de la biodiversité Midi-Pyrénées sont à disposition des acteurs pour diffuser leurs actualités.

[Plus d'informations](#)

## EN BREF



### **Les déchets de bois ne trouvent pas preneurs**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Restauration 21 rejoint les soutiens de CCI Business Optimizer.**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Publication de l'étude ADEME « Marchés et emplois concourant à la transition énergétique et écologique »**

[\*Plus d'informations\*](#)

Les rapports sectoriels (transports, énergies renouvelables et bâtiment résidentiel) sont également [\*en ligne\*](#)

### **Évaluation environnementale : un guide de lecture de la nomenclature des études d'impacts**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Feuille de route économie circulaire : les acteurs entrent dans la boucle**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Tarifification incitative : l'ADEME organise quatre Journées régionales pour les collectivités**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **L'État et les Régions font ensemble le pari des territoires pour la biodiversité**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Découvrez l'infographie « Écoresponsable au travail »**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Appels à projets de recherche de l'ADEME : les projets retenus en 2016**

[\*Plus d'informations\*](#)



### **L'Ademe réactualise son scénario bas carbone pour 2050**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Etude PIPAME acteurs offre et marché de l'efficacité énergétique à destination de l'industrie**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Plaquette ADEME : « Industriels, investissez dans la performance énergétique »**

[\*Plus d'informations\*](#)

### **Appel à projets ADEME « Gérer, produire et valoriser les biomasses : une bioéconomie au service de la transition écologique et énergétique »**

[\*Plus d'informations\*](#)

**Ecoconception des produits liés à l'énergie : rejoignez le nouveau groupe d'experts AFNOR**

[Plus d'informations](#)

**La CRE installe un comité de prospective réunissant 35 personnalités, acteurs majeurs du secteur de l'énergie sur le plan industriel, économique et sociétal**

[Plus d'informations](#)



**Projet CARTO Amiante : un premier bilan positif**

[Plus d'informations](#)

**Questionnaire GABO (gêne acoustique dans les bureaux ouverts) : un outil pour évaluer les nuisances liées au bruit dans les open-spaces**

[Plus d'informations](#)

**Nouveau film d'animation Napo sur la question du transport routier**

[Plus d'informations](#)

**L'INRS publie un dépliant : « Transporteur. Entreprise d'accueil. Agir ensemble » (ED 6294)**

[Plus d'informations](#)

**Quelles pratiques de gestion des risques dans les micro- et petites entreprises ? Résultats de l'étude européenne SESAME**

[Plus d'informations](#)



**Enquête : le métier QHSE face à la transformation digitale**

[Plus d'informations](#)

**Le recours aux normes de système de management ISO continue de progresser**

[Plus d'informations](#)

**Amélioration de la santé et sécurité au travail dans les Travaux Publics : signature de la convention de partenariat 2017-2021**

[Plus d'informations](#)



**12 principes pour enrichir sa vision et sa démarche RSE avec la Permaéconomie**

[Plus d'informations](#)

**Les cinq commandements des acteurs du tourisme durable**

[Plus d'informations](#)

**RSE : Seulement 6 % des entreprises ont une vision complète de leur chaîne d'approvisionnement**

[Plus d'informations](#)

**Reporting RSE : tout savoir sur la nouvelle déclaration de performance extra-financière**

[Plus d'informations](#)

## AGENDA

### > Evénements du mois

#### Du 7 au 9 novembre 2017

Préventica Strasbourg  
Parc du Wacken de Strasbourg

[Plus d'informations](#)

#### Mardi 7 novembre 2017

Ouverture Mois ESS dédiée à l'économie circulaire :  
Agence de l'eau Adour-Garonne - De 9h à 12h30

[Plus d'informations](#)



#### Mardi 14 novembre 2017

Réunion de présentation des nouvelles  
ordonnances travail par la DIRECCTE Occitanie  
(UT 82)

À Montauban, Centre de formation CCI de Tarn-et-  
Garonne

[Plus d'informations](#)

#### Mardi 14 novembre 2017

Journée d'étude "**Promouvoir la santé au travail  
dans les PME-TPE : l'enjeu des relations  
professionnelles**" organisé par l'IRT d'Occitanie, en  
partenariat avec la Direccte, l'Aract et le CERTOP  
À Toulouse

[Plus d'informations](#)



#### Jeudi 16 novembre 2017

5<sup>ème</sup> Colloque Déchets en Occitanie co-organisé par  
la CCI de Toulouse, l'ORDECO et l'Ademe

À Toulouse, CCI de Toulouse

[Plus d'informations](#)

#### 16 et 17 novembre 2017

Formation "**Méthanisation d'effluents industriels  
et agricoles : principe et suivi du procédé**"

À la Plateforme Technologique PFT-GH2O - Albi-  
Fonlabour

[Plus d'informations](#)

#### Mardi 21 novembre 2017

Rencontre Innov'ENR du pôle DERBI « **Eau et  
énergie : l'énergie dans le cycle urbain de l'eau** »

à la Région Occitanie (Montpellier) - De 9h30 à 17h00

[Plus d'informations](#)



#### Mardi 21 novembre 2017

Séminaire DREAL sur **l'autorisation  
environnementale**

à Blagnac, CCI Occitanie

[Prochainement en ligne sur site DREAL Occitanie](#)

#### Mardi 21 novembre 2017

Mardi de la mobilité TISSEO : « **Plan de mobilité :  
préparer 2018** », les clés pour une mise en

conformité avec la loi de transition énergétique

A Toulouse (Tisseo Collectivités) – De 9h00 à 12h00

[Plus d'informations](#)



#### Du 22 au 24 novembre 2017

Formation de 3 jours « **DEREFEI – Référent Energie  
en Entreprise** »

À Montpellier

Contact : Christophe Fernique - 04 99 515 302 /

[c.fernique@herault.cci.fr](mailto:c.fernique@herault.cci.fr)

[Plus d'informations](#)



#### Jeudi 23 novembre 2017

Réunion d'information « **Les outils d'aide à  
l'embauche** » en présence de Pôle emploi

À la CCI du Lot-site de Cahors - 8h30

Dans l'entreprise Sermati- **Saint-Céré** - 14h00

[Pour s'inscrire](#)

#### Jeudi 23 novembre 2017

Atelier Innov'ENR « **Perspectives communes des  
secteurs de l'énergie et de l'aérospatial** » organisé

par le pôle DERBI, le pôle Aerospace Valley et  
CEMATER

à Toulouse

[Plus d'informations](#)

## Jeudi 30 novembre 2017

Save the date « 9<sup>ème</sup> édition de la Journée Qualité de la Construction sur la qualité de l'air intérieur et l'expérimentation E+ C- » organisée par la DREAL Occitanie  
à Toulouse

*[Prochainement en ligne sur site DREAL Occitanie](#)*



## Jeudi 30 novembre 2017

Forum Qualité & Performance Occitanie sur le thème : « **Compétitivité : faites la différence grâce à la Qualité !** »  
à Toulouse

*[Plus d'informations](#)*



## Jeudi 30 novembre 2017

Séminaire DREAL sur l'**autorisation environnementale**  
à Pérols (34), CCI Occitanie

*[Prochainement en ligne sur site DREAL Occitanie](#)*

## >> A venir



## Mardi 5 décembre 2017

**6<sup>e</sup> colloque régional éco-conception**  
à Mont de Marsan

*[Plus d'informations](#)*



## 5 et 6 Décembre 2017

Journées techniques ADEME « **Certificats d'Économies d'Énergie – 4<sup>ème</sup> période** »  
à Paris

*[Plus d'informations](#)*



## Mardi 12 décembre 2017

Colloque ATEE sur « **Tiers financement et performance énergétique dans l'Industrie** »  
à Blagnac (CCI Occitanie)

*[Plus d'informations](#)*



## 13 et 14 décembre 2017

**Salon Energaïa**  
à Montpellier

*[Plus d'informations](#)*



## VEILLE REGLEMENTAIRE

### > Zoom du mois

#### **Loi n° 2017-1340 du 15 septembre 2017 d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social**

*La loi d'habilitation autorise le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures relevant du domaine de la loi pour réformer le code du travail.*

Les mesures qui seront prises par ordonnance dans le délai de six mois intéressent la santé et sécurité au travail.

Outre la création d'un droit au télétravail, elles ont pour objectif de :

- De fusionner en une seule instance les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- Définir les conditions de mise en place, les seuils d'effectifs à prendre en compte, la composition, les attributions et le fonctionnement de cette instance, y compris les délais d'information-consultation, la formation de ses membres, ses moyens et les modalités de contrôle de ses comptes et de choix de ses prestataires et fournisseurs,
- Fixer à trois, sauf exceptions, le nombre maximal de mandats électifs successifs des membres de l'instance ainsi que les conditions et modalités de recours aux expertises, notamment la sollicitation obligatoire de devis auprès de plusieurs prestataires,
- Définir les conditions dans lesquelles une commission spécifique traitant des questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail peut être créée au sein de cette instance.

Elles ont également pour but de modifier, à des fins de simplification, de sécurisation juridique et de prévention, les règles de prise en compte de la pénibilité au travail, en adaptant les facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 du code du travail, les obligations de déclaration de ceux-ci, les conditions d'appréciation de l'exposition à certains de ces facteurs, les modes de prévention, les modalités de reconnaissance et de compensation de la pénibilité ainsi que les modalités de financement des dispositifs correspondants.

Le gouvernement dépose pour chacune des ordonnances un projet de loi de ratification devant le Parlement dans un délai de trois mois à compter du 27 septembre 2017, date de publication des cinq ordonnances suivantes :

- Ordonnance n° 2017-1385 du 22 septembre 2017 relative au renforcement de la négociation collective
- Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales (cf. ci-dessous)
- Ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail
- Ordonnance n° 2017-1388 du 22 septembre 2017 portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective
- Ordonnance n° 2017-1389 du 22 septembre 2017 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention (cf. Ci-dessous).

[Consulter la Loi ...](#)

**Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales**

*L'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales réforme principalement les instances représentatives du personnel.*

Elle fusionne les trois instances d'information et de consultation (délégués du personnel, comité d'entreprise, CHSCT) en une seule, le comité social et économique (CSE). Elle prévoit la mise en place obligatoire de cette instance dans les entreprises d'au moins onze salariés en distinguant toutefois les attributions de l'instance selon que l'entreprise compte plus ou moins de cinquante salariés, afin de tenir compte des enjeux propres à chaque taille d'entreprise. A partir de cinquante salariés, les attributions du comité social et économique sont élargies, notamment en matière économique, sociale et culturelle.

Ce comité social et économique a la personnalité morale, peut agir en justice, recourir à l'expertise et exerce l'ensemble des compétences du délégué du personnel (DP), du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Une commission santé, sécurité et conditions de travail est obligatoire dans toutes les entreprises et établissements de plus de trois cents salariés, dans les sites Seveso et les sites nucléaires. Un accord peut l'instaurer dans toutes les entreprises par ailleurs. L'article 3 prévoit que les dispositions actuelles sur le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans les établissements comprenant au moins une installation nucléaire de base (INB) ou une installation Seveso susceptible de donner lieu à des servitudes d'utilité publique s'appliquent désormais au comité social et économique. Il est notamment prévu que la mise en place d'une commission santé, sécurité et conditions de travail est obligatoire dans ces établissements et que cette commission peut être élargie à une représentation des chefs d'entreprises extérieures et des travailleurs qu'elles emploient.

Les expertises sur les risques graves et imminents restent prises en charge à 100 % par l'employeur. Les expertises ponctuelles, hormis celles citées précédemment, font l'objet d'une participation financière forfaitaire de 20 % par le conseil social et économique.

[Consulter l'Ordonnance ...](#)

## **Ordonnance n° 2017-1389 du 22 septembre 2017 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention**

*L'ordonnance relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention réforme principalement le compte personnel de prévention de la pénibilité.*

Il devient le compte professionnel de prévention (C2P). Il permet aux salariés l'acquisition de droits à des heures de formation professionnelle, à du temps partiel ou à des trimestres de majoration de la durée d'assurance retraite en cas d'exposition à certains des dix facteurs de risques professionnels qui relevaient du périmètre du dispositif précédent. Il s'agit des facteurs de risques liés au travail de nuit, en équipes successives alternantes, en milieu hyperbare, au bruit, aux températures extrêmes et au travail répétitif, facteurs dont l'évaluation de l'exposition ne pose pas de difficulté à l'employeur.

L'ordonnance précise qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, les quatre critères exclus du C2P (manutentions manuelles de charges, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques dangereux) ne donneront pas lieu à cotisation additionnelle. Durant le dernier trimestre 2017, seules les rémunérations des salariés exposés aux six facteurs retenus pour le C2P entrent dans le calcul du montant de la cotisation additionnelle des employeurs.

L'Ordonnance modifie le code du travail, le code de la sécurité sociale, ainsi que le code rural et de la pêche maritime.

[Consulter l'Ordonnance ...](#)

## >> Dernières publications

Période du 28/07/2017 au 14/09/2017

### ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Arrêté TREP1726416A du 21/09/2017](#) (JO n°234 du 06/10/2017) Prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 4718 de la nomenclature des installations classées - Modification de l'arrêté du 23 août 2005
- [Instruction TREL1722572C du 04/08/2017](#) (BO Ecologie et Développement Durable n°14-2017 du 25/09/2017) Mise en œuvre des schémas régionaux des carrières

### Déchets - Sites et sols pollués

- [Décret 2017-1456 du 09/10/2017](#) (JO n°238 du 11/10/2017) Modifiant les articles R. 125-44, R. 512-80 et R. 556-3 du code de l'environnement et R. 441-8-3 du code de l'urbanisme (sites et sols pollués)
- [Décret 2017-1447 du 05/10/2017](#) (JO n°235 du 07/10/2017) Taxe générale sur les activités polluantes - Modifiant le décret n° 99-508 du 17 juin 1999 pris pour l'application des articles 266 sexies à 266 duodécies du code des douanes instituant une taxe générale sur les activités polluantes et le décret n° 2011-767 du 28 juin 2011 pris pour l'application du 4 bis de l'article 266 nonies du code des douanes
- [Arrêté TREP1717235A du 19/09/2017](#) (JO n°232 du 04/10/2017) Procédure d'agrément et cahier des charges des organismes ayant pour objet de contribuer au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures - Modification de l'arrêté du 3 avril 2014
- [Arrêté TREP1712001A du 19/09/2017](#) (JO n°226 du 27/09/2017) Procédure d'approbation et cahier des charges des systèmes individuels de la filière des déchets issus des produits textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures

○

### Eau - Air - Odeurs

- [Arrêté TREP1713284A du 24/08/2017](#) (JO n°234 du 06/10/2017) Modifiant dans une série d'arrêtés ministériels les dispositions relatives aux rejets de substances dangereuses dans l'eau en provenance des installations classées pour la protection de l'environnement
- [Arrêté PRMI1726654A du 21/09/2017](#) (JO n°226 du 27/09/2017) Relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Make our planet great again »
- [Décret 2017-1345 du 18/09/2017](#) (JO n°220 du 20/09/2017) Publication de la convention de Minamata sur le mercure (ensemble cinq annexes), signée à Kumamoto le 10 octobre 2013
- [Décision Communautaire 2017/1583 du 01/09/2017](#) (JO n°L239 du 19/09/2017) Eaux de baignade - désignation, en application de la directive 2006/7/CE de la norme EN ISO 17994 :2014 en tant que norme pour l'équivalence des méthodes microbiologiques
- [Décision Communautaire 2017/1757 du 17/07/2017](#) (JO n°L248 du 27/09/2017) Acceptation, au nom de l'Union européenne, d'un amendement au protocole de 1999 à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique
- [Arrêté TREL1701094A du 24/08/2017](#) (JO n°223 du 23/09/2017) Modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub>
- [Rectificatif 2017/1154 du 07/06/2017](#) (JO n°L 256 du 04/10/2017) Rectificatif au règlement (UE) 2017/1154 du 7 juin 2017 modifiant le règlement (UE) 2017/1151 complétant le règlement (CE) n° 715/2007 relatif à la réception des véhicules à moteur au regard des émissions des véhicules particuliers et utilitaires légers (Euro 5 et Euro 6) et aux informations sur la réparation et l'entretien des véhicules

### Energie - Bruit

- [Arrêté TERL1716486A du 16/08/2017](#) (BO Ecologie et Développement Durable n°14-2017 du 25/09/2017) Agrément des modalités de prise en compte du geocooling dans la réglementation thermique 2012
- [Arrêté TREK1725899A du 26/09/2017](#) (JO n°239 du 12/10/2017) Modifiant l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

- [Arrêté TRER1722846A du 25/09/2017](#) (JO n°234 du 06/10/2017) Relatif au taux 2017 de la contribution due par les gestionnaires des réseaux publics de distribution pour le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale

### Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Décret 2017-1411 du 27/09/2017](#) (JO n°227 du 28/09/2017) Modifiant le code forestier et le code rural et de la pêche maritime
- [Règlement 2017/1601 du 26/09/2017](#) (JO n°249 du 27/09/2017) Création du Fonds européen pour le développement durable (FEDD), de la garantie FEDD et du fonds de garantie FEDD
- [Décret 2017-1343 du 18/09/2017](#) (JO n°220 du 20/09/2017) Portant publication de la mesure 18 (2015) relative à la zone gérée spéciale de l'Antarctique n° 2 (vallées sèches de McMurdo, terre Victoria du Sud) : plan de gestion révisé (ensemble une annexe), adoptée à Sofia le 10 juin 2015, lors de la XXXVIII<sup>e</sup> réunion consultative du traité sur l'Antarctique (RCTA)
- [Décret 2017-1344 du 18/09/2017](#) (JO n°220 du 20/09/2017) Portant publication des mesures 1 à 17 (2015) relatives aux zones spécialement protégées de l'Antarctique, adoptées à Sofia le 10 juin 2015, lors de la XXXVIII<sup>e</sup> réunion consultative du traité sur l'Antarctique (RCTA) (1)
- [Arrêté TREL1704128A du 13/09/2017](#) (JO n°228 du 29/09/2017) Contrat type de partage des avantages découlant de l'utilisation de ressources génétiques prélevées sur le territoire national, mentionné à l'article R. 412-20 du code de l'environnement
- [Note TREL1713301N du 22/08/2017](#) (BO Ecologie et Développement Durable n°14-2017 du 25/09/2017) Organisation et la pratique du contrôle par les services et établissements chargés de missions de police de l'eau et de la nature
- [Arrêté TREL1719819A du 11/07/2017](#) (JO n°223 du 23/09/2017) Modifiant l'arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles, en application de la décision n° 393045 du 14 juin 2017 du Conseil d'Etat statuant au contentieux

### Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

Aucun texte significatif identifié

### Risques - Sécurité - Santé

- [Décret 2017-1462 du 10/10/2017](#) (JO n°239 du 12/10/2017) Report du délai de rectification de la déclaration des facteurs de risques professionnels au titre de l'année 2016
- [Arrêté SSAP1727605A du 02/10/2017](#) (JO n°234 du 06/10/2017) Modalités de déclaration des cas d'intoxication humaines aux organismes chargés de la toxicovigilance
- [Arrêté TERL1719692A du 28/09/2017](#) (JO n°239 du 12/10/2017) Définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation
- [Ordonnance 2017-1386 du 22/09/2017](#) (JO n°223 du 23/09/2017) Nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales – **cf. Zoom ci-dessus**
- [Ordonnance 2017-1389 du 22/09/2017](#) (JO n°223 du 23/09/2017) Prévention et prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention – **cf. Zoom ci-dessus**
- [Loi 2017-1340 du 15/09/2017](#) (JO n°217 du 16/09/2017) D'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social – **cf. Zoom ci-dessus**
- [Arrêté TREP1722272A du 08/08/2017](#) (JO n°222 du 22/09/2017) Modification d'arrêtés d'agrément et d'habilitation d'organismes de contrôle en application du décret n° 2001-386 du 3 mai 2001 modifié relatif aux équipements sous pression transportables et de l'arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres, dit « arrêté TMD »
- [Instruction SSAP1719832J du 05/07/2017](#) (BO Santé n°8-2017 du 15/09/2017) Résultats de l'enquête nationale sur la lutte contre l'habitat indigne et la lutte contre le saturnisme au titre de l'année 2015 et concernant l'ouverture de l'enquête portant sur les données de l'année 2016
- [Arrêté INTE1719384A du 30/06/2017](#) (JO n°217 du 16/09/2017) Instituant une sensibilisation aux « gestes qui sauvent »

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI !



**Elodie FLEURAT-LESSARD**

Conseillère environnement, sécurité et énergie

T. 05 65 53 26 82 – F. 05 65 20 35 50

[elodie.fleurat@lot.cci.fr](mailto:elodie.fleurat@lot.cci.fr)



**CCI LOT**  
107 quai Cavaignac – CS 10079  
46002 Cahors Cedex 9

### Pictogrammes thématiques



Environnement



Energie



Sécurité



Qualité



Développement  
Durable